

Avis de Vacance interne et externe

DIRECTION EDUCATION ENFANCE JEUNESSE  
Service Animation Enfance

**UN(E) ANIMATEUR(TRICE) NATURE "CLASSES DE DECOUVERTE"  
ET DIRECTEUR(TRICE) DES TEMPS EXTRA-SCOLAIRES  
DE LA VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES**

**Emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi des Animateurs Territoriaux**  
1 contrat à durée déterminée de 12 mois

**Délai de rigueur au plus tard le :  
Jeudi 9 mai 2019 inclus**

Au sein des services de la Direction Éducation Enfance Jeunesse, l'animateur(trice) intervient sur la thématique "environnement / nature" dans les différents secteurs du service animation enfance : classes de découverte, animations transversales et globales, accueils de loisirs et périscolaire.... Il (elle) est « personne ressource » de projets pédagogiques spécialisés et organise la mise en œuvre des activités d'animation définies dans ce cadre. Il (elle) participe aux projets d'animation globale en direction de l'enfance sur la ville. Il (elle) assure des fonctions de directeur de l'accueil de loisirs pendant certaines périodes de vacances scolaires.

Le poste est placé dans le service animation enfance et l'agent est sous la responsabilité directe du chef de service adjoint du pôle animation.

Le temps de travail se partage entre les classes de découverte, l'animation périscolaire, la direction extrascolaire et l'animation globale en fonction des nécessités de service et suit un planning prévisionnel annuel.

**Activités communes du poste :**

- Assurer l'accueil des classes de découverte en lien avec les enseignants, les animations nature périscolaires et participer à des temps d'animation globale
- Elaborer les projets d'activités et les outils en relation avec le projet des enseignants
- Animer des activités et accompagner les publics accueillis
- Batir des supports d'animation, organiser et animer des activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées
- Assurer une fonction de personne ressource "environnement / nature" au sein du service animation
- Construire et développer une démarche coopérative de projet
- Coordonner la logistique nécessaire à la réalisation des activités
- Sensibiliser les enfants à l'environnement
- Participer à la vie du service et à l'animation globale du service, à ses différents temps forts

**Activités spécifiques de direction extrascolaire pendant les vacances :**

- Concevoir et piloter le projet pédagogique de la structure
- Assurer l'encadrement de proximité de l'équipe d'animateurs
- Organiser, coordonner, mettre en œuvre, animer des séances d'animation respectueuses du projet éducatif et adaptées aux publics accueillis
- Encadrer l'activité dans le respect de la législation DDCCS : recrutement, remplacement, rédaction des comptes-rendus spécifiques.
- Assumer l'ensemble des responsabilités liées à la fonction, dans le respect de la législation : déclarations d'ouverture, assistant sanitaire etc.,

### Conditions particulières :

- Diplôme obligatoire : BPJEPS (UC « Direction d'un séjour de vacances ou d'un accueil de loisirs » nécessaire) - BEATEP ou équivalence pour direction ALSH
- Expérience dans l'animation
- Permis B

### Compétences :

#### Savoir-faire :

- ✓ Maîtriser les principes fondamentaux de la pédagogie en différenciant les exigences spécifiques de chaque temps
- ✓ Élaborer des projets pédagogiques
- ✓ Connaître la réglementation en vigueur des accueils collectifs de mineurs
- ✓ Connaître les besoins fondamentaux de l'enfant de 3 à 12 ans
- ✓ Méthodologie de projet
- ✓ Aisance rédactionnelle
- ✓ Connaître et intégrer le fonctionnement du système scolaire en général et de l'école en particulier
- ✓ Technique d'observation et d'écoute (enfants, parents, équipe éducative)

#### Savoir-être :

- ✓ Être en capacité de susciter la curiosité des enfants, de les intéresser au respect de l'environnement
- ✓ Dynamisme
- ✓ Adaptabilité
- ✓ Créativité
- ✓ Capacité à renouveler l'offre d'animations
- ✓ Sens du travail en petite équipe (binôme)
- ✓ Savoir faire preuve de curiosité professionnelle
- ✓ Savoir exprimer ses idées dans un esprit constructif
- ✓ Qualités relationnelles : sens de la communication
- ✓ Avoir le sens des responsabilités

### Conditions particulières :

Poste à temps complet : 35 heures hebdomadaires réparties en fonction des nécessités de service du lundi au vendredi et quelques week end (2 à 3 unités par an) pour l'animation globale et l'extrascolaire

**Lieux d'interventions :** Le Murier, écoles de la ville de St Martin d'Hères et accueils de loisirs de la ville

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service et des techniques de travail.

Les personnes relevant du cadre d'emplois des animateurs territoriaux, intéressées par cet emploi voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation + CV obligatoire), sous couvert de leur Chef de Service, à Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Emploi et Compétences :

Le Directeur Général des Services,

Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des services,



Amar BENSALOUJJI